



"Le fichage n'en est qu'à ses débuts"

"Nous allons incontestablement vers une société du 'Tous fichés'", estime Nicolas Arpagian, rédacteur en chef de "Prospective Stratégique". Interview.

Quelle est la principale évolution du fichage ?

- Il convient de bien préciser la notion de fichage : il y a les fichiers de police, encadrés par la loi et indissociables du travail des forces de l'ordre, mais aussi un nombre croissant de compilations de données personnelles. Avec les réseaux sociaux ou les fichiers d'entreprises privées, chaque citoyen est de plus en plus profilé, sans forcément en avoir conscience. Avant le gros compilateur de données était l'Etat. Mais aujourd'hui, ce n'est plus le seul à la manœuvre. Contrairement à [l'œuvre de George Orwell] "1984" où l'Etat viole la vie privée, désormais les gens racontent de manière volontaire leur vie privée sur Facebook.

Allons-nous vers la société du "Tous fichés" ?

- Oui, indiscutablement. Les constitutions de fichiers sont quotidiennes. Mais le fichage n'en est qu'à ses débuts. Avant la carte de fidélité en carton se faisait tamponner, maintenant nous sommes à l'ère des puces RFID [par radio-identification, c'est-à-dire sans contact, *NDLR*]. Une carte de fidélité d'un grand magasin va par exemple recueillir un nombre impressionnant d'informations personnelles liées aux achats, et constituer un profond fichier. Tout cela pour quelques bons de réductions...

Comment s'en prémunir ?

- La protection ne se fera pas seulement par des organismes nationaux (comme la Cnil), mais plutôt via une responsabilisation des gens. Il faut se demander : "si je donne mes informations personnelles, le jeu en vaut-il la chandelle ? Que se passera-t-il dans cinq ou dix ans ?" Il faut bien comprendre les principes de fonctionnement et s'interroger sur la gratuité des services. D'après vous, quel intérêt a un site à proposer des cartes de vœux gratuites ? Tout passera par l'apprentissage. Il faut un enseignement, très tôt, de la part des parents et autres responsables d'éducation. Avec la médiatisation des victimes de fichages, la prise de conscience avance.

Quels sont les principaux risques du fichage ?

- Le principal danger est le rétrécissement de la vie privée. Bien sûr, on n'est pas obligé de fermer les rideaux quand on sort de la salle de bains. Mais pour autant, doit-on renoncer à un droit ? Il faut protéger cette intimité. A l'inverse de Mark Zuckerberg, le patron de Facebook, je ne crois pas que la vie privée est périmée, mais plutôt qu'elle est en train de se resserrer sur ce qu'il y a de plus fondamental comme la famille, la santé, les orientations sexuelles, religieuses et politique... C'est une évolution de la société.

Le second danger réside dans la compilation de données, ce qu'on appelle l'ingénierie sociale, qui vise à cumuler le plus d'éléments possibles pour être au plus proche de la réalité d'une personne. Ce portrait dressé révèle, par la même, failles et faiblesses qui pourraient être exploitées. Enfin, dans une moindre mesure, on peut envisager une société de surveillance, une société policière, où un fichier sur les orientations politiques ou sexuelles pourrait être un moyen de pression.

Impossible de faire marche arrière ?

- Il ne faut pas être dans la fatalité. Il existera toujours des moyens de contourner la surveillance de l'intimité. De plus, toutes ces technologies sont périssables et dépendent de leurs utilisateurs. A tout moment, on peut décider de faire machine arrière et abandonner un service qui va mourir - comme actuellement Second Life ou MySpace.

Interview de Nicolas Arpagian, rédacteur en chef de "Prospective Stratégique" et auteur de "La Cyber-sécurité" (éd. PUF), par Boris Manenti.